

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 13 décembre 2021 à 19 h à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire Benoit Bibeau, conseiller Mario Cardin, conseiller Myriam Cournoyer, conseillère Guy Lambert, conseiller Vincent Lavallée, conseiller Roger Soulières, conseiller

Maxime Dauplaise, greffier-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Une (1) personne assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le greffier-trésorier, par courrier électronique le 8 décembre 2021.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

37-12-21

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant:

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Présentation des prévisions budgétaires 2022 et du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2022-2023-2024
- 4. Adoption des prévisions budgétaires 2022
- 5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024
- 6. Questions du public portant exclusivement sur le budget
- 7. Levée de la séance

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2022-2023-2024

À la demande du maire, le directeur général présente les prévisions budgétaires 2022 et le plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

38-12-21

Il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022:



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

PRÉVISONS BUDGÉTAIRES – 2022	2		
REVENUS	2022		
Taxe foncière générale (0,79 \$)	2 694 404	\$	
Taxe foncière générale immeubles (1			
non résidentiels			
Surtaxe remembrement			
Répartitions locales	61 681		
Eau (89 \$ / rés. / 0,54 \$ mc) Egout (168 \$ / rés.)	245 951		
Matières résiduelles (140 \$)			
Matières résiduelles chalets non reliés			
Compensation de taxes immeubles gou			
Compensation taxes imm. Affaires socia			
Compensation taxes immeubles gouv.			
Autres services rendus			
Permis (Urbanisme)	7 500		
Droits de mutations immobilières			
Amendes et pénalités			
Intérêts			
Transferts	63 962		
TOTAL	0.700.440	•	
<u>TOTAL</u> :	- <u>3 768 116</u>	\$	
CHARGES			
Conseil municipal	117 000	\$	
Application de la loi		Φ	
Gestion financière et administrative			
Évaluation			
Administration générale (autres)			
Sécurité publique	249 414		
Centre animalier	11 000		
Protection contre l'incendie			
Sécurité civile			
Voirie municipale	264 564		
Enlèvement de la neige	124 601		
Éclairage de rues			
Circulation et stationnement Transport adapté et collectif	29 200		
Approvisionnement / traitement de l'e			
Réseaux de distribution de l'eau			
Traitement des eaux usées			
Réseaux d'égouts	129 070		
Enlèvement et élimination des matières résiduelle			
Entretien et travaux des cours d'eau			
Logement social O.M.H	8 000		
Aménagement, urbanisme et zonage			
Promotion/développement économique			
Loisirs : centres communautaires (Maison des			
Patinoires / glissade			
Port de plaisance, quais, bâtiments san			
Parcs, camp de jour/jeux d'eau (Supralocal in			
Contribution organismes sportifs Activités culturelles			
Frais de financement			
Sous-total:		\$	
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Remboursement en capital		\$	
Remboursement fonds de roulement	20 000		
Fonds réservé aux dépenses liées	F 000		
à la tenue d'une élection	2 769 446	ø	A DODTÉ E
<u>TOTAL</u> :	- <u>3 /08 116</u>	\$	ADOPTÉE



No de résolution ou annotation

39-12-21

de résolution

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

Il est proposé par Vincent Lavallée, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le Programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET

Pierre Pontbriand: taux de taxes, emprunts, subventions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

40-12-21

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance à 19 h 24.

ADOPTÉE

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur général et greffier-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »